

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Hugues Grégoire, Denis Ferland, Rhéol Bissonnette, Normand Payeur, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 5 septembre 2012.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport de l'inspecteur.
11. Politique municipale en matière de sécurité civile.
12. Conservation de la voie de contournement ou compensation financière au propriétaire pour voie de contournement.
13. Approvisionnement eau potable : demande de soumission pour enterrer le tuyau de 2 po.
14. Demande de soumission pour réaménagement de l'entrée du Centre culturel.
15. Sécurité des enfants en période scolaire lors du chantier AEVT.
16. Demande de Nicole Bédard pour soirée bénéfice du service de garde des écoles de Leeds et St-Pierre.
17. Autorisation temporaire de financement pour travaux AEVT.
18. Adhésion au Carrefour Action municipale et famille 2012-2013.
19. Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques.
20. Présentation du projet du règlement 306 – Code d'éthique et de déontologie des employés.
21. Résolution adhésion au programme d'aide financière Simb@.
22. Offre de Bell pour cellulaire.
23. Améliorations locatives du Centre culturel - Fonds pour l'accessibilité.
24. Terrain Irving.
25. Suivi travaux AEVT.
26. Varia.
  - 1- Vitesse entrée Sud dans le village.
  - 2- Remplissage des terrains à vendre rue des Prés.
27. Ajournement de l'assemblée.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

208-10-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

### **ADOPTION DES MINUTES DU 5 SEPTEMBRE 2012**

209-10-12

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 5 septembre 2012 soient acceptées et signées conditionnellement à ce que ceci soit corrigé :

M. Roger Dion devra se connecter à la limite de son terrain et de celui de M. Michelin Vachon.

#### **AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Rien à signaler.

#### **ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

210-10-12

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

#### **POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :**

Adm. gén. :	8 351.01 \$
Incendie :	2 083.91
Voirie :	6 119.67
Hygiène du milieu :	755 700.46
Urbanisme :	131.91
Loisirs :	7 194.36
Salaires du mois :	19 374.26
Paiements directs :	3 723.77

TOTAL	<b>802 679.35 \$</b>
-------	----------------------

#### **RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

211-10-12

Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

#### **CORRESPONDANCE**

Elle est déposée aux archives pour consultation.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **RAPPORT DE LA MRC**

M. Chabot a fait le résumé de la séance des maires tenue en septembre.

### ***RAPPORT DES CONSEILLERS***

#### **M. Denis Ferland**

**Voirie** : s'est fait demander si l'asphalte sera refait d'ici la fin 2012 dans la route 216 Est. La réponse est non.

#### **M. Rhéol Bissonnette**

**Rencontre régionale pour l'inclusion des personnes à faibles revenus** : rencontre le 26 septembre. Beaucoup de discussions mais aucune conclusion pour l'instant.

#### **M. Gabriel Savoie**

**Politique familiale** : les pochettes de « Bienvenue » devraient être prêtes pour la prochaine séance du conseil.

#### **M. Normand Payeur**

**Patrimoine** : Nuits des contes et légendes : 241 entrées. C'est un rendez-vous les 2, 3 et 4 août 2013. Le Comité est à la demande de subvention pour la réfection des bâtiments sur ce site.

### ***RAPPORT DE L'INSPECTEUR***

Rien à signaler.

### ***POLITIQUE MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE***

#### ***NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE ET DE SON SUBSTITUT***

212-10-12

ATTENDU l'adoption de la politique municipale en matière de sécurité civile, le 5 septembre 2012 sous la résolution 191-09-12 ;

ATTENDU QU'il est prévu dans la politique à l'alinéa 3.1.1.3 de mettre et de maintenir en place un comité permanent municipal de sécurité civile dont le mandat est : de rendre fonctionnelle l'Organisation municipale de sécurité civile; et d'assurer la gestion de la sécurité civile et sa pérennité;

ATTENDU QUE la politique municipale en matière de sécurité civile prédétermine la composition du comité et prévoit qu'il doit être présidé par un conseiller désigné par le conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Langlois comme le président du comité municipal de sécurité civile et que son substitut soit nommé ultérieurement.

QUE Mmes Christine Couture et Solange Bédard soient nommées pour être responsables du service d'aide aux personnes sinistrées ainsi que superviseurs de l'alimentation, de l'accueil et de l'inscription dans le centre d'hébergement et de l'habillement de secours.

**CONSERVATION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT OU  
COMPENSATION FINANCIÈRE AU PROPRIÉTAIRE POUR VOIE  
DE CONTOURNEMENT**

Après discussions, les élus en sont venus à un consensus : la voie de contournement ne sera pas gardée lors de la fin des travaux du chantier AEVT.

**APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE : DEMANDE DE  
SOUSSION POUR ENTERRER LE TUYAU DE 2 PO**

213-10-11

Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions soient demandées pour le creusage et l'enfouissement d'un tuyau de 2 pouces partant du nouveau puits situé dans la route des Chutes vers la station de pompage de la rue Bellevue Nord sur une longueur de +/- 2 400 pieds.

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les soumissions aux entrepreneurs dûment choisis par le Conseil municipal.

QUE les soumissions soient reçues jusqu'au 22 octobre 2012, 11 hres.

QU'elles soient ouvertes suite à la période de réception des soumissions au bureau municipal.

QUE les travaux doivent être réalisés au plus tard le 10 novembre 2012.

QU'une entente soit signée avec M. Nicol Payeur afin de préciser que le tuyau va rester en place même quand le chantier AEVT sera terminé.

**DEMANDE DE SOUSSION POUR RÉAMÉNAGEMENT DE  
L'ENTRÉE DU CENTRE CULTUREL**

214-10-11

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions soient demandées pour le réaménagement de l'entrée du Centre culturel.

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les soumissions aux entrepreneurs dûment choisis par le Conseil municipal et ce dès que les plans seront disponibles.

**SÉCURITÉ DES ENFANTS EN PÉRIODE SCOLAIRE LORS DU  
CHANTIER « AEVT »**

215-10-12

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 20 \$ par jour soit versé à Mme Lisette Fournier pour la période où elle devra aller chercher et reconduire les écoliers à partir de l'intersection des rues Dion et Cyr pour la durée des travaux reliés au chantier « AEVT ».

QUE cette entente soit revue en 2013.

**DEMANDE DE NICOLE BÉDARD POUR SOIRÉE BÉNÉFICE DU  
SERVICE DE GARDE DES ÉCOLES DE LEEDS ET ST-PIERRE**

216-10-12           Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le frais de location du gymnase ne soit pas chargé à Mme Nicole Bédard lors de la soirée bénéfice pour les services de garde des écoles primaires de Saint-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

QUE les frais de ménage lui soient chargés.

**AUTORISATION TEMPORAIRE DE FINANCEMENT POUR TRAVAUX AEVT**

217-10-12           ATTENDU les deux règlements d'emprunt portant les numéros 286 et 302 relativement aux travaux « Aqueduc, égout, voirie et traitement » adoptés respectivement par ce Conseil municipal en 2009 et 2012;

ATTENDU l'approbation reçue par le MAMROT desdits règlements;

ATTENDU le début, en août 2012, des travaux reliés à ce chantier;

ATTENDU QU'une municipalité peut se prévaloir d'un financement temporaire en vertu des articles 1093 et 1093.1 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions soient demandées pour le financement temporaire desdits règlements d'emprunt au montant de 21 062 025 \$.

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les soumissions aux institutions financières dûment choisies par le Conseil municipal.

QUE les soumissions soient reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2012, 10 hres, au bureau municipal.

QU'elles soient ouvertes suite à la période de réception des soumissions au bureau municipal.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds lesdits documents.

**ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2012-2013**

Décision reportée en novembre.

**VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

218-10-12           ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

ATTENDU QUE la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son centre 9-1-1 dès que possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) dont le siège social est situé au 485 boulevard Renault, Beauceville (Québec) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

### ***PRÉSENTATION DU PROJET DU RÈGLEMENT 306 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS***

Le PROJET DU RÈGLEMENT 306 donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés municipaux de Saint-Jacques-de-Leeds est présenté par M. Normand Payeur.

Les élus en ont reçu copie séance tenante.

La consultation auprès des employés se fera le 9 octobre 2012.

### ***RÉSOLUTION ADHÉSION AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE SIMB@***

219-10-12

ATTENDU QUE la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage et soutient la mise en réseau des bibliothèques et le partage des ressources ;

ATTENDU QUE le Regroupement des CRSBP du Québec a été mandaté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour déployer le programme Simb@ (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) sur le territoire québécois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour procéder à la mise à niveau des équipements informatiques rattachés au système intégré de gestion de bibliothèque Symphony et du logiciel de prêt entre bibliothèques VDX;

DE mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour l'acquisition des équipements visant à optimiser le système intégré de gestion de bibliothèque Symphony, incluant le prêt entre bibliothèques VDX, selon les spécifications techniques déterminées par le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.;

DE recevoir une subvention du programme Simb@ représentant 50% des coûts admissibles ;

D'autoriser M. Philippe Chabot, maire et Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière à signer la convention à intervenir entre la municipalité et le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.

### **OFFRE DE BELL POUR CELLULAIRE**

220-10-12

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'offre de Bell via Solutia Télécom en date du 26 septembre 2012 soit acceptée, à savoir :

- Tarif de 20 \$ / mois plus taxes pour le cellulaire de M. Germain Payeur
- Tarif de 28.50 \$ / mois plus taxes pour le cellulaire de Nathalie Laflamme.

### **AMÉLIORATIONS LOCATIVES DU CENTRE CULTUREL – FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ**

221-10-12

ATTENDU le projet qui consiste au réaménagement de l'entrée principale du Centre culturel en y installant un mécanisme pour porte automatique et construction d'une rampe d'accès;

ATTENDU QUE le Centre culturel est le lieu principal des rassemblements municipaux, festifs, sociaux et autres;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet permettra aux handicapés de bénéficier d'une entrée adéquate et mieux adaptée à leurs besoins et de pouvoir participer aux activités de leur milieu avec moins de contraintes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds présente une demande financière d'un montant de 10 486 \$ au programme Fonds pour l'accessibilité concernant le projet de réaménagement de l'entrée du Centre culturel.

QUE la Municipalité confirme qu'elle y participera à une valeur d'au moins 25 %, soit pour un montant de 2 622 \$.

QUE M. Philippe Chabot, maire et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité la demande financière reliée à ce programme.

### **TERRAIN IRVING**

Reçu les documents en regard des études de sol. Pas encore en mesure de confirmer l'état du sol.

### **SUIVI TRAVAUX AEVT**

La voie de contournement de la route 271 Sud a été autorisée par les ingénieurs et la Municipalité à T.G.C. à condition qu'aucune charge additionnelle ne soit facturée à la Municipalité.

**VARIA**

**VITESSE ENTRÉE SUD DU VILLAGE**

Sera rediscuté lorsque les travaux du chantier AEVT seront terminés.

**REPLISSAGE DES TERRAINS À VENDRE DANS LA RUE DES PRÉS NORD**

Cette demande sera faite afin que ces terrains puissent avoir de la terre de remplissage après les besoins municipaux.

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

222-10-11

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h15.

Philippe Chabot  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale /Secrétaire-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, Philippe Chabot, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot  
Maire

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière